

Association Internationale Ticemed

*Université de Chypre, Département d'Études Françaises et
Européennes*

Appel à communication



***Littératies et co-agentivité avec le numérique en éducation :
dire, lire, écrire, apprendre, enseigner***

Conférence TICEMED 15

Nicosie, Université de Chypre (nouveau campus)

2 au 4 juin 2027

Organisé par :



Université de Chypre
Département d'Études
Françaises et Européennes



<https://www.ticemed.eu/>

Colloque labellisé par la SFSIC

En quelques années, la place assignée aux systèmes d'intelligence artificielle dans l'activité humaine s'est déplacée : sollicités d'abord pour produire une réponse, ils peuvent désormais être mobilisés pour rechercher, sélectionner, produire, planifier et enchaîner des opérations en fonction d'un objectif. Cette évolution peut être décrite en trois temps, qui se superposent davantage qu'ils ne se succèdent. Le premier correspond à la diffusion massive d'agents conversationnels fondés sur de grands modèles de langage (LLM), capables de produire des contenus et d'intervenir dans des interactions diversifiées, notamment dans les environnements éducatifs (El Bahlouli, 2024). Un deuxième temps voit ces systèmes intégrer des outils externes leur permettant d'effectuer des recherches sur le Web, de consulter des ressources documentaires ou d'exécuter du code. Un troisième temps correspond au développement de systèmes dits « agentiques », capables, à partir d'un objectif donné, d'organiser et d'enchaîner plusieurs opérations, de mobiliser différents outils et d'ajuster leur activité en fonction des résultats obtenus. Ces configurations coexistent aujourd'hui et élargissent la gamme des opérations susceptibles d'être déléguées aux systèmes d'IA.

Cette évolution invite à examiner la manière dont se distribue l'action entre acteurs humains et systèmes techniques. Les travaux sur l'agentivité humaine permettent de l'appréhender comme la capacité d'un sujet à exercer un contrôle intentionnel sur son action et à influencer sur son environnement (Jézégou, 2014, 2022). Or, l'apparition de systèmes capables d'accomplir certaines opérations auparavant prises en charge par leurs utilisateurs déplace les conditions dans lesquelles cette agentivité s'exerce. Dans les situations éducatives, les usages des intelligences artificielles génératives (IAG) dépassent déjà la production de contenus et peuvent intervenir dans l'organisation du travail, la construction de connaissances ou l'accompagnement des apprentissages (Allaire, 2025 ; Gallié & Paitel, 2025). Formuler un objectif, déléguer une tâche, sélectionner des ressources, évaluer une proposition ou décider de son utilisation deviennent ainsi des opérations susceptibles d'être distribuées différemment au cours de l'activité.

Nous proposons de désigner ces configurations par le terme de «co-agentivité». Cette notion, mobilisée ici comme proposition analytique, prend appui sur une conception de l'agentivité humaine fondée sur le contrôle intentionnel de l'action (Jézégou, 2014, 2022), tout en intégrant le fait que l'activité peut se distribuer entre individus, artefacts et environnement (Hutchins, 1995). La participation croissante des systèmes d'IA à des opérations cognitives, discursives ou décisionnelles conduit cependant à interroger le statut de leur contribution : un système technique peut participer au cours de l'action et contribuer à son orientation sans disposer pour autant de l'intentionnalité et de la responsabilité qui caractérisent l'action humaine (Latour, 2005 ; Hof, 2021). Nous entendons ainsi par co-agentivité une configuration sociotechnique dans laquelle l'activité se construit par l'interaction entre acteurs humains et systèmes algorithmiques, selon une distribution variable des initiatives, des opérations et du contrôle. Son analyse conduit à examiner qui définit les finalités, ce qui est délégué, qui contrôle et valide les opérations et comment s'établissent les responsabilités associées aux productions obtenues (Hof, 2021).

Dans le champ éducatif, ces transformations concernent directement les littératies numériques, entendues comme des pratiques sociales situées de lecture, d'écriture, d'interprétation, de communication et de production de contenus pour apprendre et/ou enseigner au sein d'environnements sociotechniques. Les IAG et les systèmes agentiques en modifient certaines conditions. Écrire peut impliquer de faire générer, reformuler, traduire ou réorganiser un texte. Chercher une information peut conduire à déléguer une partie de sa sélection et de sa synthèse tandis que produire un contenu peut associer différents degrés d'intervention humaine et algorithmique. Dans l'enseignement supérieur, ces usages concernent déjà la recherche d'information, l'organisation du travail, la production de contenus et certaines tâches d'apprentissage (Allaire, 2025 ; Decamps & Zanichelli, 2025). Les usages scientifiques des IAG interrogent également les pratiques de recherche, d'analyse et de rédaction et, avec elles, les formes

contemporaines de littératie informationnelle (Chiriac, 2025). Dire, écrire, apprendre, mais aussi enseigner et accompagner les apprentissages, engagent ainsi de nouvelles formes de médiation et de distribution de l'activité (Ben Amor, 2026).

L'articulation entre littératie et co-agentivité déplace dès lors la question des compétences nécessaires. Interagir avec des systèmes d'IA suppose de pouvoir identifier ce qui leur est délégué, comprendre les conditions de production des contenus, confronter ceux-ci à d'autres sources, évaluer leur pertinence et reprendre la maîtrise de l'activité lorsque cela est nécessaire. La littératie de l'IA associe ainsi à la maîtrise instrumentale la compréhension des systèmes, l'évaluation de leurs productions et les dimensions éthiques de leurs usages (Villeneuve & Dessureault, 2025). Ces capacités à orienter, évaluer et réguler l'activité peuvent être rapprochées d'un agir critique, considéré comme un processus dynamique à la fois cognitif, métacognitif et dispositionnel (Cabana, Lez & Piché, 2026). Littératie critique et co-agentivité se rejoignent alors dans une même interrogation : celle des conditions permettant aux acteurs de conserver ou de développer leur capacité d'action lorsque des opérations cognitives, discursives et informationnelles sont déléguées aux systèmes d'IA (Pascal & Herrera-Aguilar, 2026).

Cette question engage également celle du contrôle. La capacité effective de contrôle doit être distinguée du sentiment de contrôle éprouvé par les utilisateurs (Pagliari, 2023). Une interface conversationnelle peut donner le sentiment de conduire l'activité alors que les processus de génération, de sélection ou de hiérarchisation qui produisent les réponses restent largement inaccessibles. L'étude de la co-agentivité invite donc à examiner les conditions dans lesquelles les acteurs comprennent, évaluent et régulent effectivement l'activité réalisée avec ces systèmes.

Elle engage enfin les rapports de pouvoir inscrits dans les dispositifs numériques. Les architectures techniques, les modèles de données, les interfaces et les choix de conception encadrent les possibilités d'action des utilisateurs. Les systèmes d'IA peuvent reproduire ou amplifier des biais culturels, linguistiques, sociaux ou genrés et participer à la normalisation de certaines formes d'expression ou de connaissance. L'accès aux outils ne garantit ni leur maîtrise ni la capacité à identifier leurs biais et leurs limites (Gallié & Paitel, 2025). Ces capacités sont elles-mêmes socialement distribuées : dans l'enseignement supérieur, des différences d'adoption des IAG apparaissent notamment selon les domaines de formation, le genre et le niveau d'études (Decamps & Zanichelli, 2025). L'analyse de la co-agentivité doit ainsi intégrer les inégalités d'accès aux ressources et aux compétences, mais également les rapports d'autorité et de légitimité qui traversent la production et la circulation des savoirs.

Ces transformations concernent directement les situations éducatives. Apprendre est entendu ici dans une perspective qui inclut les pratiques d'enseignement, de formation, d'accompagnement et de médiation. Les systèmes d'IA peuvent modifier les rôles des apprenants et des enseignants, les formes d'accompagnement ainsi que les modalités de production et d'évaluation des connaissances (Allaire, 2025 ; Gallié & Paitel, 2025 ; Trestini & Zeyringer, 2026). Ils conduisent à interroger les conditions dans lesquelles leurs usages augmentent, maintiennent ou réduisent la capacité des acteurs à définir leurs objectifs, à comprendre leur activité, à exercer leur jugement et à assumer les productions auxquelles ils contribuent.

La 15^e édition de TICEMED invite ainsi à étudier les relations entre littératies et co-agentivité à partir des pratiques de dire, écrire, apprendre et enseigner dans des environnements où humains et systèmes techniques participent, selon des modalités variables, à la réalisation de l'activité. Les contributions pourront porter sur des contextes éducatifs formels, des situations de formation professionnelle ou des pratiques informelles. Une attention particulière sera accordée aux recherches permettant d'observer empiriquement cette distribution de l'activité : opérations déléguées, modalités de contrôle et de reprise en main, traces des interactions, transformations des pratiques langagières et scripturales, construction et circulation des savoirs, processus d'apprentissage et d'enseignement. Les contributions pourront également discuter les cadres théoriques, épistémologiques et méthodologiques (Petit, 2021) permettant de penser ces

configurations sans présupposer la nature ni le degré d'agentivité attribuable aux systèmes techniques. Il s'agira ainsi d'examiner les formes concrètes de co-agentivité, leurs conditions d'émergence et leurs implications pour les littératies et les pratiques éducatives contemporaines.

Axes thématiques possibles :

1. Épistémologies et méthodologies pour étudier les littératies numériques à l'ère de l'IA

- Quelles méthodologies mettre en œuvre pour saisir l'entrelacement entre les niveaux discursif, technique et social dans les pratiques de dire, écrire et apprendre ? Et pour associer littératie et co-agentivité ?
- Comment analyser la problématique des biais potentiels véhiculés par l'IA (culturels, linguistiques, genrés...) et leurs effets sur les pratiques langagières, scripturales et d'apprentissage ?
- Quelles traces numériques exploiter et comment faire pour étudier les processus d'apprentissage afférents ?

2. Reconfiguration du rapport aux savoirs

- Quels types et statuts des savoirs mobilisés pour interagir ou agir avec l'IA ?
- Comment caractériser les nouveaux genres de discours qui apparaissent : prompts, dialogues avec les agents conversationnels, textes hybrides humain-IA, écrits assistés, productions multimodales... ?
- Comment les systèmes d'IA transforment-ils les manières de formuler, verbaliser, écrire, transmettre et construire les connaissances ?

3. Littératies numériques critiques et pouvoir des plateformes : co-agentivité entre humains et machines

- Quelles sont les formes d'agentivité (humaine, algorithmique) à l'œuvre, et comment les caractériser ?
- Quelle littératie critique développer face aux algorithmes et aux biais actuels des outils et plateformes numériques pour apprendre et enseigner ?
- Comment les architectures des plateformes influencent-elles visibilité, légitimité et circulation des savoirs, et comment les administrer ?

4. Reconfigurations des pratiques à l'ère de l'IA en éducation : littéracies, apprentissages, pédagogies

- Quelles nouvelles formes de littératie émergent-elles dans les pratiques formelles et/ou informelles des acteurs (apprenants, enseignants) avec l'IA ?
- Quelles compétences de littératie développer pour interagir efficacement avec les agents numériques, et comment les évaluer ?
- Comment l'IA reconfigure-t-elle la forme scolaire et universitaire selon les disciplines enseignées ?

Références :

Allaire, S. (2025). Six affordances de l'intelligence artificielle générative en soutien à la coélaboration de connaissances. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 22(1). <https://doi.org/10.18162/ritpu-2025-v22n1-02>

Ben Amor, S. (2026). *Les enjeux éducatifs de l'IA générative : médiations, subjectivations et transformations des apprentissages*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la Communication, Université de Toulon.

Cabana, M., Lez, A., & Piché, S. (2026). *Référentiel de compétence de l'agir critique*. Université de Sherbrooke, Service de soutien à la formation. <https://doi.org/10.5281/zenodo.17872359>

Chiriac, E. (2025). Intelligence artificielle générative et usages scientifiques : les bibliothèques face à une littératie post-informationnelle. *Documentation et bibliothèques*, 71(2), 34-48. <https://doi.org/10.7202/1119067ar>

Decamps, S., & Zanichelli, A. (2025). L'intelligence artificielle en enseignement supérieur : étude exploratoire des perceptions, usages et inégalités d'adoption des étudiants et étudiantes. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 22(3). <https://doi.org/10.18162/ritpu-2025-v22n3-01>

El Bahloul, Y. (2024). L'impact pédagogique des agents conversationnels en éducation : revue de littérature scientifique. *Le français aujourd'hui*, 226(3), 27-38. <https://doi.org/10.3917/lfa.226.0027>

Gallié, E.-P., & Paitel, E. (2025). Comment le système éducatif français se saisit-il de l'intelligence artificielle générative ? *Annales des Mines – Réalités industrielles*, 2025(2), 30-33. <https://doi.org/10.3917/rindu1.252.0030>

Hof, B. (2021). Mais qui est donc le monstre ? À propos d'agentivité et de responsabilité dans la relation entre l'humain et la machine. *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, 26. <https://doi.org/10.4000/mimmoc.9597>

Hutchins, E. (1995). *Cognition in the wild*. MIT Press.

Jézégou, A. (2014). L'agentivité humaine : un moteur essentiel pour l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage. *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation*, 21, 269-286. https://www.persee.fr/doc/stice_1764-7223_2014_num_21_1_1099

Jézégou, A. (2022). Agentivité. Dans A. Jorro (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (2e éd., pp. 41-44). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0041>

Latour, B. (2005). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. La Découverte.

Pagliari, M. (2023). *Intelligence artificielle (IA) et transparence : prédictibilité, sentiment de contrôle et confiance*. Thèse de doctorat en sciences cognitives, Université Paris Sciences et Lettres. <https://theses.hal.science/tel-05330513/document>

Pascal C. et Herrera-Aguilar M. (dirs, 2026). Intelligence artificielle et innovation sociale : pour une agentivité réflexive des acteurs en éducation et formation. Enjeux et défis, *Communication, Technologies et Développement*, <https://journals.openedition.org/ctd/16894>

Petit, L. (2021). Les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences de l'information et de la communication (SIC) aux défis de l'IA. *Communication, technologies et développement*, 10. <https://doi.org/10.4000/ctd.4475>

Trestini, M. & Zeyringer, M. (2026). Les professeurs des écoles en France et l'intelligence artificielle : y a-t-il une influence d'ordre éthique sur les intentions d'usage et l'utilisation effective ? *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation*, 33(1). <https://doi.org/10.23709/STICEF.33.1.1>

Villeneuve, A., & Dessureault, J.-S. (2025). Un cadre de référence en littératie de l'intelligence artificielle pour la formation des directions d'établissement d'enseignement. *Enjeux et société*, 12(2), 184-235. <https://doi.org/10.7202/1122024ar>

Recommandations aux auteurs

Orientation épistémologique générale :

Bien que des réflexions théoriques concises et spécifiques soient prises en considération, l'orientation épistémologique générale des colloques Ticemed est de favoriser la publication de recherches en cours solidement empiriques. L'indication des cadres conceptuels, des méthodologies employées et une présentation claire des résultats obtenus sont indispensables à l'évaluation des propositions de communication par le comité scientifique.

Soumission et langues de travail :

- **Proposition d'une communication anonyme** : résumé (2500 signes, hors bibliographie), en français ou en anglais ;
- **Texte pour les actes en ligne du colloque** (15 000 signes, actes avec ISBN) : français ou anglais, avec deux résumés (en français et en anglais), et un éventuel troisième résumé en langue native de l'auteur, en respectant les instructions qui seront fournies aux auteurs lors de l'acceptation ;
- **Communication orale** (20 minutes + débat 10 mn) : français ou anglais avec un support visuel en français ou anglais, selon les consignes qui seront fournies lors de l'acceptation définitive ;
- **Publication d'une sélection de textes** (30 à 40 000 signes) dans une revue indexée/qualifiante, francophone et anglophone

Procédure de sélection des propositions de communication :

Évaluation en **double aveugle par les comités** du colloque.

Tous les textes soumis doivent être anonymisés, notamment en remplaçant les auto-citations par le mot générique « auteur ».

Les textes doivent être soumis au format Word (.doc ou .docx)

Dates à retenir :

- **16 novembre 2026** : Réception des résumés (2500 signes, hors bibliographie), à soumettre à ticemed15-abstracts@univ-tln.fr, *précisant la problématique, le cadre théorique, la méthodologie et le terrain ou corpus envisagés*
- **16 décembre 2026** : Notification des décisions aux auteurs sur les résumés fournis
- **15 mars 2027** : Soumission des textes complets des communications (15000 signes) sur la plateforme dont les coordonnées seront fournies ultérieurement
- **15 avril 2027** : Notification des retours sur le texte de la conférence, avec modifications éventuelles à renvoyer avant le **18 mai 2027** (pour mise en ligne des pré-actes lors du colloque)
- **2 au 4 juin 2027** : Conférence TiceMed 15, Université de Chypre, Nicosie, Chypre
- **6 juillet 2027** : Soumission du texte final pour publication dans les actes en ligne (avec ISBN, 15000 signes)

- **Fin septembre 2027** : transmission des consignes aux auteurs pour publication dans les revues indexées/qualifiantes retenues pour les numéros spéciaux - francophone et anglophone - à paraître en 2028

En cas de difficulté technique, contacter ticemed15@univ-tln.fr.

Vous trouverez progressivement toutes les informations utiles progressivement sur le site web du colloque : <https://www.ticemed.eu/>

Comité d'organisation TICEMED 15

Philippe Bonfils, Université de Toulon, France

Philippe Dumas, Université de Toulon, France

Dora Loizidou, Université de Chypre, Chypre

Luc Massou, Université de Lorraine, France

Émilie Remond, Université de Poitiers, France

Thierry Soubrié, Université Grenoble-Alpes, France

Maria Victoria Soulé, Université de Chypre, Chypre

Comité scientifique TICEMED 15

Angela Alonso, Universidad Complutense de Madrid, Espagne

Abderrahmane Amsidder, Université d'Agadir, Maroc

Judith Borrás, Universitat de Lleida, Espagne

Kamel Bouraoui, Université Virtuelle de Tunis, Tunisie

Aurélié Bourdais, Université de Montpellier, France

Marco Cappellini, Université Claude Bernard Lyon 1, INSPE, France

Jean-François Cerisier, Université de Poitiers, France

Bernadette Charlier, Université de Fribourg, Suisse

Yuchen Chen, Université du Maine, France

Maud Ciekanski, Université de Lorraine, France

Christelle Combe, Aix-Marseille Université, France

Anne Cordier, Université de Lorraine, France

Fathallah Daghami, Université de Poitiers, France

Michel Durampart, Université de Toulon, France

Cynthia Eid, Université de Montréal, Canada

Jérôme Eneau, Université de Rennes 2, France

Valentine Favel-Kapoian, Université Lyon 1, France

Catherine Felce, Université Grenoble Alpes, France

Prisca Fenoglio, Université Claude Bernard Lyon 1, France

Cédric Fluckiger, Université de Lille, France

Frédérique Freund, INSPE Normandie Rouen, Université de Rouen, France

Imed Gargouri, Université de Sfax, Tunisie

Jean-François Grassin, Université Lumière Lyon 2, France

Nicolas Guichon, Université Lumière Lyon 2, France

Elis Kakoulli Constantinou, Cyprus University of Technology, Chypre

Carmenne Kalyaniwala, Université de Lorraine, France

Miran Kang, Université Le Havre Normandie, France

Audrey Knauf, Université de Lorraine, France

Sylvie Leleu-Merviel, Université de Toulon, France

Vanessa Marescot, Université Polytechnique des Hauts-de-France, France

Sonia Munteanu, Technical University of Cluj-Napoca, Roumanie

Anna Nicolaou, Cyprus University of Technology, Chypre

Elke Nissen, Université Grenoble Alpes, France

Christian Ollivier, Université de La Réunion, France

Cathia Papi, Télé Université du Québec, Canada

Daniel Peraya, Université de Genève, Suisse

Anthippi Potolia, Université Paris 8, France

Paul Pouzergues, Aix-Marseille Université, France

Katarzyna Potyrała, Polytechnikum de Cracovie, Pologne

Pierre Salam, Université du Maine, France

Eva Schaeffer-Lacroix, Sorbonne Université, Inspé, France

Carla Serhan, Université de Balamand, Liban

Stéphane Simonian, Université de Lyon 2, France

Tord Talmo, Norwegian University of Science and Technology, Norvège

Florence Thiault, Université de Rennes 2, France

Farid Toumi, Université d'Agadir, Maroc

Dimitra Tzatzou, Université de Rouen, France

Angelika Verch, Université de Lyon, France

Ciara Wigham, Université Clermont Auvergne, France

Carsten Wilhelm, Université de Haute-Alsace, France